



Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 01 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 08 février 2024

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - FESTIVAL D'AGGLOMÉRATION "CINQUIÈME SAISON" - MODIFICATION DU RÈGLEMENT ET DE LA CONVENTION-TYPE

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Dominique SIX, Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Valérie VOLLAND, Ségolène BARDET à Gérard LEFEVRE, Daniel BAUDOUIN à Alain CANTEAU, François BONNET à Nadia JAUZELON, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à Olivier D'ARAUJO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Sophia MARC à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE à Noélie FERREIRA, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Nicolas ROBIN à Eric PERSAIS, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Guillaume JUIN, Mélina TACHE.

Titulaires absents excusés :

Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Florence VILLES.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU JEUDI 8 FÉVRIER 2024

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - FESTIVAL D'AGGLOMÉRATION "CINQUIÈME SAISON" - MODIFICATION DU RÈGLEMENT ET DE LA CONVENTION-TYPE

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) en termes de création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'agglomération ;

Le festival d'Agglomération « la 5^{ème} Saison » a été créé en 2016 et rencontre un réel succès. Il contribue à affirmer l'identité de l'Agglomération du Niortais dans toute la région Nouvelle-Aquitaine et à promouvoir l'activité culturelle et touristique tout en fédérant les acteurs du territoire.

La quatrième édition de « la 5^{ème} Saison », qui s'est tenue du 3 juin au 1^{er} juillet, a mobilisé la CAN et 21 communes autour d'une programmation cohérente et variée, riche en prestations de haut niveau et ouverte à l'ensemble des habitants de l'Agglomération niortaise.

Le Conseil d'Agglomération du 28 janvier 2019 a fixé le nom du festival « la 5^{ème} Saison » et approuvé un règlement fixant les modalités de participation à cette manifestation, qui a été modifié par délibération du 14 décembre 2020.

Après 4 années de mise en œuvre, il est proposé de préciser, dans le règlement et la convention associée, les modalités du partenariat entre la CAN et les communes, notamment pour ce qui concerne :

- L'appel à candidatures auprès des communes et les modalités de sélection ;
- L'ouverture et la clôture du festival ;
- La prise en charge de la médiation culturelle autour du festival.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le règlement modifié du festival « la 5^{ème} saison » et la convention-type en annexes,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les conventions et tout document y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Secrétaire de séance

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué